

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)**

Appel à manifestation d'intérêt n° PIPARV-B/44/S/2024-2025 pour le recrutement d'un bureau chargé de l'assistance technique des acteurs fonciers de sept (7) Communes des provinces de Kayanza et Ngozi.

Date de publication : 08/01/2025
Date d'ouverture des propositions : 24/01/2025

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B » invite, à présent, les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour les services d'assistance technique des acteurs fonciers de sept (7) communes des provinces de Kayanza et Ngozi. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être consulté et retiré gratuitement par les candidats à la Coordination du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) sise en Commune Muha, Avenue du Large n° 30; Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi; E-mail: ufcp2.piparvb@gmail.com; Tél. 22 24 92 51.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après ufcp2.piparvb@gmail.com le 16/01/2025 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 21/01/2025.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite et devront être soumises à l'adresse ci-après le 24/01/2025 au plus tard.

Fait à Bujumbura le 06/01/2025

Le Coordonnateur du PIPARV-B

Damase NTIRANYIBAGIRA

